

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Besançon, le jeudi 15 décembre 2011

Examen de présélection préalable au concours d'entrée dans les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de la région Franche-Comté

L'**examen de présélection** permettant d'établir la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves de sélection dans les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de la région sera organisé **le 20 février 2012** par l'ARS de Franche-Comté.

Cet examen s'adresse aux candidats non bacheliers justifiant, à la date du début des épreuves, d'une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale :

- d'une durée de 3 ans pour les personnes issues du secteur sanitaire et médico-social, autres que les titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'aide médico-psychologique,
- d'une durée de 5 ans pour les autres candidats dans le secteur hospitalier ou médico-social ou de 5 ans dans un autre secteur.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 13 janvier 2012** (le cachet de la poste faisant foi).

Les candidats à la procédure de présélection doivent s'adresser, pour le retrait des dossiers, à :

l'Agence régionale de Santé de Franche-Comté
Direction déléguée à l'offre de santé et médico-sociale (département régulation)
3, Avenue Louise Michel, 25044 Besançon Cedex.
Tél : 03 81 47 43 15 et 03 81 47 88 44